

L'ASSOCIATION PAU-PYRENEES d'AVICULTURE

Organise à SOUMOULOU du 5 au 8 Octobre 2023
sa 17^{ème} Exposition Nationale

DECLARATION D' INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

**Clôture
des
Inscriptions**

Le : 06.09.2023

Installation des Animaux : par la société.
 par l'Exposant.

Responsable du Groupage :

Nom :

Prénom:

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Renseignements Utiles :

Je concours pour la Société Avicole de :

DECOMPTE DES DROITS D'INSCRIPTION

Catégories	Prix Unitaire	Nombre	Total
UNITE : Volailles, Pigeons, Palmipèdes, Lapins,	3.00 €		
UNITE : Dindons, Pintades, Oies Domestiques, Paons,...	3.00 €		
COUPLES Ornements	4,50 €		
PARQUETS- TRIOS : Volailles et Canards Domestiques	5.00 €		
VOLIERES (6) : Volailles, Pigeons, Ornements	6.00 €		
PALMARES (obligatoire), FRAIS SECRETARIAT	5.00 €		5.00 €
Total :			

Cette déclaration devra parvenir **avant le 6 Septembre 2023** à : Lionel Mesplède – 200 route de Poublan – 64170 Serre Sainte-Marie Tél. : 06 77 16 26 17 (HR le soir).

Adresser le montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de l'APPA), en même temps que la déclaration d'inscription + le certificat de vaccination (certificat de Capacité et détention de l'exposant pour les espèces protégées).

Le Soussigné, déclare accepter toutes les conditions du règlement de l'exposition.

Fait à Le

Signature :

Du 5 au 8 Octobre 2023 à SOUMOULOU

Nom : Prénom :

Adresse : Tél :

Une déclaration bien faite garantie contre toute erreur (relever le n° de bague et le tatouage, c'est obligatoire sur la feuille d'engagement).

BIEN PRECISER VOLAILLE GRANDE RACE OU RACE NAINNE

Nom et signature du commissaire

à l'encagement

Signature :

Nom et signature du Commissaire

au décagement

Signature :